

A propos de *pour* : quelques remarques sur l'expression de la cause et du but

Lise Hamelin

CRISCO EA 4255

lise.hamelin@unicaen.fr

Dans ces pages, je propose de m'intéresser au marqueur *pour*, et plus particulièrement, aux contextes dans lesquels il constitue l'introducteur d'une cause ou d'un but, illustrés respectivement par (1) et (2), ainsi que (3) et (4), comme en témoignent les gloses (1') à (4') :

1. *Ron Hubbard, auteur de science fiction, fondateur de l'Eglise de scientologie en 1954 aux Etats-Unis, est condamné par défaut à Paris à quatre ans de prison **pour escroquerie**.*
2. *Les dirigeants occidentaux ont félicité, lundi 2 novembre, le président afghan Hamid Karzaï **pour sa réélection** tout en l'invitant, à l'image du président américain Barack Obama, à améliorer rapidement sa gouvernance et à lutter davantage contre la corruption pour stabiliser le pays.*
3. ***Pour se faire de l'argent de poche**, il effectuait de petits travaux, à cause desquels il cessa d'assister à ces goûters.*
4. *Tout inquiet que je fusse à l'idée de rencontrer cette Maîtresse Pressée et de me faire prendre mes mesures **pour des habits** dont je n'avais pas besoin, j'en étais convaincu, je fus soulagé de n'avoir pas à remonter à cheval ce matin-là.*
- 1'. *Ron Hubbard, auteur de science fiction, fondateur de l'Eglise de scientologie en 1954 aux Etats-Unis, est condamné par défaut à Paris à quatre ans de prison **au motif d'escroquerie**.*
- 2'. *Les dirigeants occidentaux ont félicité, lundi 2 novembre, le président afghan Hamid Karzaï **en raison de sa réélection** tout en l'invitant, à l'image du président américain Barack Obama, à améliorer rapidement sa gouvernance et à lutter davantage contre la corruption pour stabiliser le pays.*
- 3'. ***Dans le but de se faire de l'argent de poche**, il effectuait de petits travaux, à cause desquels il cessa d'assister à ces goûters.*
- 4'. *Tout inquiet que je fusse à l'idée de rencontrer cette Maîtresse Pressée et de me faire prendre mes mesures **en vue d'habits** dont je n'avais pas besoin, j'en étais convaincu, je fus soulagé de n'avoir pas à remonter à cheval ce matin-là.*

Ce phénomène me paraît particulièrement digne d'intérêt pour la raison suivante : intuitivement, on serait tenté de considérer que la relation mise en place par *pour* est orientée vers le terme qu'il introduit. Pourtant, dans certains cas, le syntagme en *pour* s'analyse comme un circonstant de cause¹, autrement dit, comme le premier terme de la relation de causalité, le second terme étant alors la relation prédicative. C'est, bien entendu, l'inverse qui se produit lorsque le syntagme en *pour* s'interprète comme un circonstant de but : le premier terme est alors instancié par la relation prédicative, et le second terme de la relation finale, par le régime du marqueur.

Ces deux cas de figure sont illustrés par la définition suivante du *Trésor de la Langue Française informatisé* :

Pour :**III.-** [Entre dans une relation de causalité]**A. -** [Marque la causalité finale, le but]

Il est intéressant de noter que ces deux effets de sens apparemment opposés figurent sous la même définition.

En outre, on rencontre un certain nombre d'énoncés dans lesquels les deux interprétations entrent en concurrence. Cette ambiguïté, par ailleurs relativement bien connue (cf. Cadiot, 1987), est illustrée par (5) et les gloses (5') et (5'') :

5. *Froide et calculatrice, elle semble avoir épousé Marcel **pour** l'argent.*
- 5'. *Froide et calculatrice, elle semble avoir épousé Marcel **parce qu'il a de** l'argent.*
- 5''. *Froide et calculatrice, elle semble avoir épousé Marcel **afin d'obtenir de** l'argent, c'est tout.*

Le phénomène à l'œuvre en (5) constitue une illustration du principe aristotélicien de cause finale², selon lequel le *telos*, ce vers quoi toute chose tend, constitue son essence, et par là même le fondement de son existence.

1 Quelques considérations théoriques

L'analyse que je propose s'appuiera sur les outils élaborés par Culioli dans le cadre de la Théorie des Opérations Enonciatives. Après avoir brièvement introduit ceux qui m'intéressent ici, je me tournerai vers les analyses existantes de *pour* dans le but de dégager ce qu'elles peuvent apporter à la problématique développée dans ces pages. Enfin, je m'attacherai, à travers l'étude d'énoncés attestés comme (1) à (5), à décortiquer les mécanismes de construction des relations de causalité et de finalité à l'œuvre avec *pour*, ce qui me permettra d'expliquer le phénomène d'ambiguïté que je viens de relever.

La présente analyse s'inscrit donc dans la Théorie des Opérations Enonciatives. Ce choix est guidé principalement par l'importance qu'accorde cet appareil théorique à l'opération de repérage. En effet, pour Culioli (1990), il n'existe pas de terme isolé, tout terme entrant nécessairement dans une relation de repérage par rapport à un autre terme, lui-même repéré par rapport à un troisième, et ainsi de suite jusqu'au repère origine, la situation d'énonciation ($Sit_0 : S_0 ; T_0$)³.

Or, la mise en relation de deux termes, un repère et un repéré, correspond précisément à ce que semblent réaliser les items linguistiques analysés comme des connecteurs ou des relateurs, comme c'est le cas de *pour*.

On considérera donc que dans les énoncés envisagés, *pour* établit une opération de repérage entre la relation prédicative X, le plus souvent localisée à sa gauche, d'une part ; et d'autre part, son régime, Y, qu'il s'agisse d'un syntagme nominal ou d'une proposition infinitive.

Ces termes X et Y sont des occurrences, c'est-à-dire des événements énonciatifs renvoyant à des notions, la notion étant elle-même comprise comme un « système complexe de représentations constitué à partir d'un faisceau de propriétés physico-culturelles. » (1999b : 54).

La construction d'une occurrence à partir d'une notion est une opération complexe notée QNT (quantifiabilisation) par Culioli, et qui correspond :

- d'un côté, au passage de /rien/ à /quelque chose/. Il n'y a pas de degré dans l'existence. (Exemple : on peut dire *presque mort*, mais pas *presque vivant*, sauf détours contextuels retors.) ;
- d'un autre côté, à une forme de d'extraction, au sens désormais établi du terme. Dès lors qu'une entité existe, elle se démarque ou peut se démarquer d'autres qui n'existent pas : la prédication d'existence peut devenir une propriété différentielle. C'est ce que l'on obtient dans un exemple comme *Les fantômes existent*. (1999b : 10)

La première de ces deux étapes construit la délimitation quantitative de l'occurrence, autrement dit, son existence (puisque l'on passe de /rien/ à /quelque chose/) et, ce faisant, la portion d'espace-temps qu'elle occupe.

La seconde étape construit la délimitation qualitative de l'occurrence, c'est-à-dire ses propriétés, qu'elles soient définitoires (intrinsèques à la notion à laquelle appartient l'occurrence) ou différentielles (propres à cette occurrence et permettant de la distinguer des autres occurrences de la même notion).

Une occurrence est donc un événement énonciatif pourvu de deux délimitations : une délimitation quantitative (qui a trait à son existence) et une délimitation qualitative (qui a trait à son essence).

A la suite de Gilbert (2004)⁴ à propos des prépositions de l'anglais *in*, *on* et *at*, nous considérerons que ce sont les délimitations quantitatives et qualitatives de X et de Y qui entrent en relation avec *pour*.

Dans les pages qui suivent, nous montrerons que les valeurs causale et finale de *pour* correspondent à des modes d'appréhension différents de l'occurrence Y, et que le fonctionnement de *pour* reste inchangé dans les deux cas. Ce sont les propriétés des termes en relation qui varient et construisent l'interprétation causale ou finale associée au marqueur.

2 Rappel des analyses existantes

Pour Cadiot, qui consacre sa thèse au marqueur *pour*, ce qu'il est primordial de garder à l'esprit :

[...] c'est l'idée que *pour* n'a pas de signification inhérente. Il s'agit de thématiser la face positive de cette même idée : *pour* n'a que des *effets de sens*, qu'on ne peut subsumer qu'à un niveau élaboré d'abstraction. Ceci peut être anticipé d'une formulation qui reste un peu intuitive : la « signification » - évidemment abstraite - de *pour* serait d'être une sorte d'instruction de renvoi (...) ou encore de mise en relation entre deux énoncés dont l'un (ECI) [l'Énoncé-Champ-d'Incidence] est dans le régime de l'énonciation, alors que l'autre ((POUR) Ω) ne l'est pas ou plus. (1987 : 367)

L'analyse que nous proposons pour *pour* repose également sur le postulat que ce marqueur, comme les autres prépositions d'ailleurs, ne peut se satisfaire d'une analyse en termes de polysémie, mais qu'il existe au contraire un principe générateur qui fonde l'identité de ce marqueur (pour reprendre les termes de Homma 2006). Les effets de sens distincts qui apparaissent en contexte ne sont donc rien d'autre que des manifestations locales des interactions entre les opérations dont *pour* est la trace et les propriétés des termes qu'il met en relation.

Sans entrer dans les détails de l'analyse de Cadiot, on notera qu'il considère qu'« avec *pour*, on n'atteint peut-être pas sa cible, mais ce qui est sûr, c'est qu'on en a une, ou mieux, qu'on en **fabrique** une » (1991 :272)

A propos de la relation causale en particulier, Cadiot relève la possibilité pour le terme Y d'être instancié soit par un syntagme nominal, soit par une proposition, mais il opère une distinction significative entre ces deux cas de figure, distinction qu'il reprend dans son ouvrage de 1991 :

Il est donc raisonnable d'admettre que seule une proposition peut être reconnue comme la cause d'une autre. La lecture catégorématique de type (10a)⁵ correspond d'ailleurs beaucoup plus à l'expression d'une « occasion » ou encore d'une « orientation ». (1987 :469)

A titre d'exemple, Cadiot propose deux lectures de l'énoncé suivant, emprunté à Balzac, une lecture causale et une lecture finale, respectivement (6') et (6'') :

6. Je suis ici pour mon argent comme tout le monde.
- 6'. Je suis ici à cause de mon argent comme tout le monde.
- 6''. Je suis ici pour V (mon argent)

V pouvant être instancié par *gagner, récupérer, déposer, placer, rendre*, toujours selon l'auteur. D'après Cadiot, (6') a en réalité les mêmes implications que (6'').

Autrement dit, l'interprétation causale de la suite *pour + Groupe nominal* n'en serait pas une, ce qui justifie pour l'auteur la distinction qu'il opère entre ce type d'énoncés et les énoncés dans lesquels *pour* introduit un *infinitif*.

Quant à la lecture finale du marqueur, Cadiot l'analyse comme

[...] un cas limite (voire un effet de bord marginal, impliquant de fortes reconstructions) dans un ensemble d'effets interprétatifs complexe. La fonction de *pour* semble être seulement de véhiculer un principe instructionnel : envisager l'apodose dans la perspective de la protase, en considérant les deux comme absolument distinctes. (Cadiot, 2007 : 86)

C'est un commentaire qui peut sembler étonnant compte tenu du fait que l'expression du but est souvent considérée comme étant particulièrement représentative du fonctionnement de *pour*. D'ailleurs, Cadiot conclut son ouvrage de 1991, entièrement consacré à *pour*, en disant qu'une analyse cognitive proposerait sans doute, « comme *valeur archétypique* de *pour*, celle **d'une trajectoire dont on n'implique pas qu'elle atteigne sa cible.** » (1991 : 271). Or, le concept de cible entretient, nous semble-t-il, des affinités avec celui de but.

En ce qui concerne Gross et Prandi, ce n'est pas non plus cet aspect du fonctionnement de *pour* qu'ils mettent en lumière lorsqu'il s'intéressent aux propositions subordonnées en *pour que* dans leur interprétation finale :

Revenons à la définition de la finalité : un humain effectue une action pour réaliser ainsi un de ses souhaits. Nous avons vu aussi que le relateur ne fait partie d'aucune des deux phrases mais qu'il a comme argument la subordonnée finale et que son sujet est celui de la principale. Si maintenant nous reprenons les phrases que nous venons de donner, nous constatons que celle qui est introduite par *pour que* joue un certain rôle dans la phrase principale. Dans la phrase *Il est intervenu auprès de Staline pour que Boukharine soit nommé rédacteur en chef*, la subordonnée *pour que P* n'indique pas le but de l'intervention, son pourquoi, mais l'objet de l'intervention, la nature de la demande, son propos, le thème de l'intervention. De même, dans la phrase *Vous avez formé des souhaits pour que tout soit mis en œuvre pour châtier les coupables*, la phrase en *pour que* est proche d'une complétive et pourrait être paraphrasée par *Vous avez souhaité que tout soit mis en œuvre pour châtier les coupables.* (2004 : 227)

Ces remarques laissent entendre que l'on peut considérer que la finalité, le but visé par la relation prédicative lui est en quelque sorte inhérent, lui pré-existe.

C'est peut-être là qu'il faut chercher les similitudes de fonctionnement entre la lecture causale et la lecture finale. Nos hypothèses d'analyse seront donc les suivantes : d'une part, le terme Y sert de repère à X et il est premier dans l'opération de repérage, en ce sens qu'il est particulièrement saillant, d'autre part, il est possible d'interpréter le fonctionnement de *pour* comme relevant d'un phénomène de visée, la visée supposant pour Culioli l'existence d'un « objectif à atteindre et un **hiatus** (une **distance** à combler) » (1990 : 133).

3 La mise en relation des délimitations qualitatives de X et de Y

Dans un premier temps, nous envisagerons la mise en relation des délimitations qualitatives des occurrences X et Y, c'est-à-dire la mise en relation des propriétés de ces deux occurrences, les relations causales et finales relevant indéniablement du domaine des représentations subjectives.

3.1 La cause ou le motif

Nous poserons l'hypothèse que la valeur causale attribuée au constituant introduit par *pour* dans les énoncés que nous nous apprêtons à envisager relève davantage du motif que d'une véritable cause, au sens de Gross et Prandi :

Une cause est un événement qui se produit dans le monde des phénomènes et qui produit comme effet un événement, en principe avec une certaine régularité.

Un motif est soit un événement ou une action, soit le contenu d'une prévision ou d'une intention, qui pousse un sujet libre et responsable de ses décisions à accomplir une action. (2004, 91)

La relation entre les deux occurrences X et Y ne correspond pas non plus à une relation de cause à effet, telle que la caractérise Culioli : « p provoque q, q découle de p » (1990 : 175). En (7) à (10), le lien causal n'a pas de caractère systématique ou nécessaire :

7. *Les condamnés à mort ont moins d'occasion que les autres d'avoir un peu d'air frais et de lumière du jour, et risquent plus d'être **punis pour avoir enfreint les règles extrêmement strictes qui leur sont imposées.***⁶
8. *L'Assemblée générale de l'ONU blâme Israël **pour avoir établi des colonies juives en territoires arabes occupés**, jugeant ceci illégal et préjudiciable aux efforts de paix.*
9. *Comme le vôtre, mon père a été décoré **pour services rendus** pendant la Seconde Guerre mondiale.*
10. *Il a été exécuté **pour meurtre** après un procès controversé, et est devenu par la suite l'objet d'une folksong.*

Ces énoncés se satisfont pourtant d'une glose en *parce que*

- 7'. *Les condamnés à mort ont moins d'occasion que les autres d'avoir un peu d'air frais et de lumière du jour, et risquent plus d'être **punis parce qu'ils enfreignent les règles extrêmement strictes qui leur sont imposées.***
- 8'. *L'Assemblée générale de l'ONU blâme Israël **parce qu'ils ont établi des colonies juives en territoires arabes occupés**, jugeant ceci illégal et préjudiciable aux efforts de paix.*
- 9'. *Comme le vôtre, mon père a été décoré **parce qu'il a rendu service à la patrie** pendant la Seconde Guerre mondiale.*
- 10'. *Il a été exécuté **parce qu'il a commis un meurtre** après un procès controversé, et est devenu par la suite l'objet d'une folksong.*

Dans son étude sur le jugement et le raisonnement chez l'enfant, Piaget distingue trois grands types de fonctionnement du connecteur *parce que*, qu'il rattache à trois types de relation causale. Il s'agit des liaisons qu'il appelle de « cause à effet », de « raison à conséquence »⁷, et de « motif à action ». Cette dernière nous semble apte à rendre compte du fonctionnement de *parce que* dans les gloses (7') à (10') :

[...] il importe de distinguer un troisième type de liaison, que l'on peut considérer comme intermédiaire entre les deux précédents, et que nous appellerons la **liaison de motif à action** ou psychologique. Le « parce que » marquant cette liaison établit une relation de cause à effet, non pas entre deux faits quelconques, mais entre une action et une intention, entre deux actions psychologiques. Par exemple : « J'ai donné une gifle à Paul parce que... il s'est moqué de moi. » La relation est ici en un sens empirique parce puisqu'il s'agit de deux faits et d'une explication causale. En un autre sens elle est logique, puisqu'elle fait intervenir une raison, un motif intelligent comme cause : il y a donc ici autant une justification qu'une explication.⁷ (Piaget, 1978 : 15-16)

S'il paraît difficile de parler de liaison psychologique pour les énoncés qui nous intéressent, il n'en reste pas moins que ceux-ci mettent en jeu des procès agentifs, et qui impliquent tous d'une façon ou d'une

autre une forme de motivation, ce qui permet de rattacher la liaison qui y est construite au troisième type décrit par Piaget.

Les définitions que propose le *Trésor de la Langue Française informatisé* pour quelques uns des procès entrant dans des configurations de l'ordre de celles qui retiennent ici notre attention en témoignent :

Punir :

A - Infliger à quelqu'un un châtement, une peine en expiation **d'une faute**.

Récompenser :

B - Accorder une récompense, en remerciement **d'un service rendu, d'une action qui mérite la considération, la reconnaissance**.

Condamner :

Déclarer quelqu'un ou quelque chose **coupable** par un jugement officiel.

Féliciter :

A - Assurer quelqu'un de vive voix ou par écrit, et à l'aide généralement d'une formule conventionnelle, de l'intérêt que l'on prend à **un événement heureux de sa vie privée ou professionnelle**.⁸

Ce sont donc des procès dont l'occurrence est nécessairement justifiée par un événement antérieur à leur initiation, comme le souligne Homma, pour qui le terme Y vient stabiliser après coup l'occurrence de procès en X :

Concrètement, ce qui est exprimé par la partie qui précède *pour* appelle une explication : la justification de la punition. Sinon, l'arrivée à cet état final est entachée d'incompréhension pour le destinataire de l'énoncé. Autrement dit, une valeur punitive est instablement associée au sujet, et, par conséquent, cette association nécessite sa stabilisation en vue de la compréhension intersubjective. (2009 : 188)

Gilbert constate un phénomène assez semblable à propos de l'interprétation causale de la préposition *for* en anglais⁹ :

[...] dans ce cas, ce hiatus entre Qnt et Qlt s'interprète en termes d'antériorité notionnelle, le terme repère introduit par *for* représentant ici non pas l'aboutissement notionnel du procès, mais bel et bien, en une sorte de renversement de la relation finale, son origine notionnelle [...]

Le principal argument allant dans le sens de cette analyse est la nature du relateur verbal qui apparaît dans les énoncés où *for* se satisfait de cette valeur de cause. Il correspond en effet dans la majeure partie des cas à un verbe comme *punish, condemn, fine, indict, reward, recompense, ridicule, apologize, thank, criticize, beat, kill, berate, convict, arrest, bless*, etc. Le point commun à cet ensemble de verbes est qu'ils sont tous compatibles avec **l'existence d'une délimitation qualitative préconstruite**¹⁰, susceptible de fonder la validation de la relation prédicative. (1999 : 112)

Le terme Y stabilise donc la délimitation qualitative de la relation prédicative X.

Et, de fait, l'aspect qualitatif est fortement mis en avant dans l'énoncé (9), dans lequel le terme Y a un fonctionnement de type compact. Dans la Théorie des Opérations Énonciatives, le compact correspond à « de l'insécable, à du prédicatif nominalisé sur lequel on ne peut effectuer aucun prélèvement. » (Culioli, 1999b : 55). Ce type de fonctionnement implique ce sont les propriétés associées à l'occurrence de */meurtre/*, avec tout ce que cela incorpore en termes de représentation (*c'est répréhensible, puni par la loi, mal, etc.*) qui entraînent l'initiation de l'occurrence de procès en X.

En (8), le terme Y a un fonctionnement discret pluriel. Le fonctionnement discret correspond à la possibilité d'individuer les occurrences (cf. Culioli, 1999 : 55). Là encore, l'absence d'article (il aurait été tout à fait envisageable de dire *mon père a été décoré pour les services qu'il a rendus*) indique que ce ne sont pas les spécificités de ce qu'a fait le référent de mon père qui sont mises en avant, mais le fait qu'il s'agisse d'occurrences de la notion */service rendu/* qui constitue la justification de la décoration.

Quant à (6) et (7), le terme Y y figure sous la forme d'une proposition à l'infinitif passé¹¹, ce qui indique que c'est le fait que l'occurrence qui y figure soit bien une occurrence de *enfreindre les règles*

extrêmement strictes qui leur sont imposées et de *établir des colonies juives en territoires arabes occupés* qui justifie la validation d'une occurrence de *punir* ou de *blâmer* en X, puisque ce mode permet le renvoi direct à la notion de procès, et du même coup, aux propriétés qui lui sont associées.

Ceci étant, l'attribution du statut de motif au constituant introduit par *pour* ne relève pas uniquement des propriétés des termes entrant en relation mais aussi des opérations marquées par *pour*. Ainsi, si on se penche sur les procès *punir*, *féliciter* et *récompenser*, qui pratiquent l'alternance entre une complémentation en *pour* et une complémentation en *de*, on est amené à constater que le marqueur *pour* introduit non pas une cause, mais un motif.

A titre d'illustration, on peut comparer les paires (11) et (12), (14) et (15) ainsi que (16) et (16') :

11. *Le 7 Mai dernier, elle a été récompensée **pour tout le travail qu'elle a réalisé**. Elle a obtenu son étoile sur le boulevard d'Hollywood qui célèbre les grandes stars.*
12. *Heureusement pour lui l'AJA a gagné, Birska a donc doublement été récompensé **de son honnêteté et de son fair-play**.*

Si (11) et (12) sont sémantiquement proches, substituer les marqueurs l'un à l'autre pose des problèmes dans ces énoncés, comme on peut le voir en (11') et (12') :

- 11'. *? Le 7 Mai dernier, elle a été récompensée de tout le travail qu'elle a réalisé. Elle a obtenu son étoile sur le boulevard d'Hollywood qui célèbre les grandes stars.*
- 12'. *? Heureusement pour lui l'AJA a gagné, Birska a donc doublement été récompensé **pour son honnêteté et de son fair-play**.*

Le marqueur *pour* semble appeler une lecture agentive de l'occurrence de procès, au sens où il y a dans les exemples envisagés un animé ou un groupe d'animés humains, qui accomplit l'événement dénoté par le procès *récompenser*. D'ailleurs, là où on trouve sans problème des énoncés comme (13), (13') fait problème :

13. *Vincent Riou est malheureusement **bien mal récompensé de son opération de sauvetage de Jean Le Cam**.*
- 13'. *? Vincent Riou est malheureusement **bien mal récompensé pour son opération de sauvetage de Jean Le Cam**.*

Les autres procès envisagés appellent des remarques similaires. Ainsi, on aura tendance à *se féliciter de quelque chose*, c'est-à-dire à se montrer satisfait de la tournure d'un événement particulier, là où on sera plus souvent *félicité pour quelque chose*, c'est-à-dire complimenté par quelqu'un en raison d'un événement particulier, qui nous affecte ou dont on est à l'origine :

14. *François Fillon se félicite **de la « belle victoire de la France »**.*
15. *Jacques Chirac a chaudement félicité François Fillon **pour la façon dont il a finalement réglé, avec l'approbation de tous, le délicat dossier de la circulaire interdisant le port du foulard à l'école**.*
- 14'. *? François Fillon se félicite **pour la « belle victoire de la France »**.*
- 15'. *Jacques Chirac a chaudement félicité François Fillon **de la façon dont il a finalement réglé, avec l'approbation de tous, le délicat dossier de la circulaire interdisant le port du foulard à l'école**.*

Cette fois, c'est la substitution de *pour* à *de* qui pose problème, l'occurrence du procès *féliciter* ayant en (14) un caractère non agentif puisqu'il renvoie à la démonstration d'une satisfaction et donc à une attitude psychologique.

Enfin, si on considère *punir*, pour ne retenir que ces procès-là, on retombe sur des phénomènes du même ordre. Ainsi on peut comparer (16) et (16') :

16. *Tu as été punie pour une raison valable au moins j'espère ?*

16'. * *Tu as été punie d'une raison valable au moins j'espère ?*

L'inacceptabilité de (16') montre bien que le terme introduit par *de* ne peut pas être considéré comme le motif justifiant la validation prédicative, comme c'est le cas avec *pour* en (16).

L'impossibilité de trouver une occurrence de /raison/ dans le régime de *de*, associée au fait que ce marqueur est compatible avec des procès dont le fonctionnement n'est pas agentif semble indiquer que le statut du terme qu'il introduit n'est pas le même que celui du régime de *pour*. Seul ce dernier semble pouvoir être qualifié de motif de l'événement dénoté par la relation prédicative dans les énoncés qui nous intéressent ici.

D'ailleurs, on peut comparer (17) et (17') :

17. *Il se retrouve bien puni de sa gourmandise quand il fait une indigestion et ne peut partir à la campagne avec son ami, Antoine.*

17'. ? *Il se retrouve bien puni pour sa gourmandise quand il fait une indigestion et ne peut partir à la campagne avec son ami, Antoine.*

En (17), l'énoncé n'est pas agentif, et c'est l'occurrence d'un acte de /gourmandise/ qui entraîne directement la conséquence dénotée par la relation prédicative <il-faire une indigestion>. Dans cet énoncé, sa gourmandise constitue la source de l'occurrence punir, mais pas son motif, puisqu'aucune subjectivité n'entre en compte.

Il faut donc voir le terme introduit par *pour* comme le fondement notionnel de la relation prédicative, le motif justifiant l'événement qu'elle dénote. En conséquence, lorsque ce terme est *un rien*, l'occurrence de procès paraît dénuée de fondement notionnel :

18. *Elle s'énerve pour un rien, elle le menace et devient violente.*

Dans ce titre d'un article de journal, l'énonciateur dénie à *un rien* le statut de motivation notionnelle recevable de l'événement auquel renvoie le participe passé. En conséquence, l'occurrence de procès apparaît injustifiée.

19. *Et quand je vois aujourd'hui que la légion d'honneur est remise à n'importe qui pour un oui ou pour un non, je ne suis plus surpris.*

Le même commentaire s'applique à (19), qui sous-entend que les occurrences de *la légion d'honneur est remise* auxquelles il renvoie sont dénuées de fondement, et par là-même, illégitimes.

On constate donc un lien au niveau de la mise en relation des délimitations qualitatives des occurrences, les propriétés de Y faisant de ce terme le motif justifiant l'événement dénoté par l'occurrence de procès.

A cela, on peut ajouter le fait que le terme Y est déterminant pour ce qui concerne la construction de la délimitation qualitative de X, puisqu'il constitue sa source notionnelle, le motif justifiant l'initiation d'une occurrence de la notion de procès. Cette remarque fait écho à une analyse de Cadiot, même si le phénomène qu'il constate n'est pas applicable tel quel à tous les types de procès que nous avons envisagés ici :

Condamner pour escroquerie, partir pour l'Afrique, plaider pour sa cause, voter pour le député, opter pour une semaine de vacances

Le statut de ces ajouts n'est pas celui d'un circonstant (D. Leeman 1998), puisque l'information introduite a tendance à être ressentie comme essentielle au schéma même qui s'organise autour du verbe : condamner pour escroquerie se présente comme un type, ou un sous-type, de condamnation, et l'ajout pour N n'est pas ressenti comme une modification d'occurrence. (2007 :87)

Cette remarque, on le voit, n'entre en rien en contradiction avec l'hypothèse de Homma (2009 op cit) selon laquelle Y constituerait une stabilisation de l'occurrence X, ni avec la remarque de Gilbert (1999),

pour qui les procès en jeu impliquent la construction d'une délimitation extérieure. On peut donc considérer que l'occurrence Y, et plus particulièrement, ses propriétés, participent de la délimitation qualitative de l'occurrence X.

3.2 Le but

L'analyse de l'occurrence Y en termes de motif justifiant la validation de la relation prédicative est aussi à même de rendre compte du fonctionnement du marqueur *pour* lorsque le syntagme s'interprète en terme de but (20) à (24), ce qui montre bien qu'en dépit d'une inversion manifeste des polarités de la relation, son fonctionnement est régulier.

20. *Mon père voulait que je me rende là-bas **pour passer Noël avec lui.***
21. *Je veux passer un moment seule avec toi avant que les autres arrivent **pour me rendre compte de quel bois tu es fait et de ce que tu sais.***
22. *Je sais de bonne source qu'elle a vendu le mois dernier une bague en or **pour rembourser une dette.***
23. *Il n'y a en effet aucune raison que la Mairie de Paris vous réclame de l'argent **pour l'entretien des rues.***
24. *La visite du moulin de Ouarville prévue lors de cette sortie a été annulée car le moulin était fermé **pour réparations.***
- 20'. *Mon père voulait que je me rende là-bas **afin de passer Noël avec lui.***
- 21'. *Je veux passer un moment seule avec toi avant que les autres arrivent **dans le but de me rendre compte de quel bois tu es fait et de ce que tu sais.***
- 22'. *Je sais de bonne source qu'elle a vendu le mois dernier une bague en or **afin de rembourser une dette.***
- 23'. *Il n'y a en effet aucune raison que la Mairie de Paris vous réclame de l'argent **afin d'entretenir les rues.***
- 24'. *La visite du moulin de Ouarville prévue lors de cette sortie a été annulée car le moulin était fermé **afin que l'on puisse le réparer.***

Le lien entre relation causale et finale apparaît de manière particulièrement explicite si on compare (24), (24') et (24'') :

- 24''. *La visite du moulin de Ouarville prévue lors de cette sortie a été annulée car le moulin était fermé **pour cause de réparations.***

Si à présent on retourne vers les énoncés (20) à (22), on s'aperçoit que l'importance accordée aux propriétés du terme Y, et donc, à sa délimitation qualitative est, comme précédemment, flagrante. Il figure en effet sous la forme d'un infinitif, c'est-à-dire sous la forme d'un renvoi direct à la notion de procès, et constitue une pure virtualité.

En (23) et (24), le terme Y est un syntagme nominal. Il correspond dans les deux cas à un substantif déverbal (cf. (23') et (24')), et renvoie à un événement non encore actualisé au moment de la validation de la relation prédicative.

Dans chaque cas, le terme Y constitue la motivation, comme l'illustrent bien les gloses en *afin de* ou *dans le but de*, qui justifie l'initiation de l'occurrence de procès par le sujet. Ce terme Y correspond toujours à une représentation d'un événement virtuel, non encore actualisé, qu'il figure dans l'énoncé sous la forme d'une proposition infinitive ou d'un nom déverbal.

Il existe un troisième cas de figure qui correspond aux contextes dans lesquels le C_0 (le complément de rang zéro dans la Théorie des Opérations Énonciatives correspond le plus souvent au sujet syntaxique du verbe) de l'occurrence de procès de la proposition principale et celui de la proposition subordonnée circonstancielle de cause ne sont pas co-référentiels. Dans ces contextes, le procès de la proposition subordonnée est au subjonctif, mode du virtuel par excellence :

25. « *Je me battrai **pour qu'ils aient un emploi toute leur vie** »*
26. *L'Etat doit faire le nécessaire **pour que tu puisses exercer tous les droits et libertés qui te sont reconnus.***

Les énoncés (20) à (26) sont tous porteurs de l'idée que la représentation véhiculée par le terme Y pré-existe à l'initiation de l'occurrence de procès apparaissant en X par le C_0 . Elle lui pré-existe en tant qu'elle constitue le visé justifiant la validation de la relation prédicative.

Cela apparaît notamment lorsque l'on compare les énoncés envisagés ici avec des exemples dans lesquels le syntagme en *pour* reçoit une interprétation en termes consécution, voir de résultat, comme en (27) à (29) :

27. *Mais les autres avaient grandi ensemble **pour constituer un petit groupe fermé.***
28. *Aussi remets-je et remets-je encore sur le métier mon ouvrage **pour m'apercevoir sans cesse que je décris mes origines plutôt que celles de mon pays.***
29. « *L'ANPE reste l'ANPE. En cinq ans, j'ai eu 15 conseillers différents. Aujourd'hui encore, je suis venu **pour rien.** [...] »*

Les gloses (27') à (29') illustrent le fait que ce n'est pas à l'interprétation finale du terme introduit par *pour* que l'on a affaire ici. On y trouve la conjonction *et* dans son emploi de consécution :

- 27'. *Mais les autres avaient grandi ensemble **et constituaient un petit groupe fermé.***
- 28'. *Aussi remets-je et remets-je encore sur le métier mon ouvrage **et je m'aperçois sans cesse que je décris mes origines plutôt que celles de mon pays.***
- 29'. « *L'ANPE reste l'ANPE. En cinq ans, j'ai eu 15 conseillers différents. Aujourd'hui encore, je suis venu **et n'ai obtenu aucun résultat.** [...] »*

En (27), le procès *grandir* n'implique pas d'agentivité ni d'intentionnalité de la part de son C_0 , ce qui rend l'énoncé peu compatible avec une interprétation finale du constituant introduit par *pour*.

En (28), le terme Y renvoie à un constat concernant un état de fait, constat qui passe par une occurrence de procès renvoyant à une perception involontaire, /s'apercevoir/. Ce terme n'est donc pas en mesure de constituer un motif acceptable à la validation de la relation prédicative en X.

Enfin, en (29), le terme Y *rien* appelle nécessairement une lecture résultative et non finale de l'énoncé, puisqu'il n'est pas en mesure de constituer le fondement notionnel de la relation prédicative <je-venir>. Au minimum, cet énoncé souligne l'inadéquation entre le résultat obtenu par le référent de *je* et le but de sa venue.

On assiste bien encore ici à la construction de Y comme fondement notionnel de la relation prédicative validée en X. Ce n'est donc pas sur le plan de la mise en relation des délimitations qualitatives des occurrences X et Y que se situe la différence fondant la distinction entre interprétations causale et finale du terme introduit par le marqueur *pour*.

Je propose, à la lumière de cette analyse de représenter la mise en relation des délimitations qualitatives opérée par *pour* entre les occurrences X et Y de la façon suivante :

$$Qlt(Y) \supseteq Qlt(X)$$

qui se lit : les délimitations qualitatives de Y servent de repère aux délimitations qualitative de X.

4 La mise en relation des délimitations quantitatives de X et de Y

En conséquence, c'est du côté la mise en relation des délimitations quantitatives des deux occurrences qu'il faut aller chercher les fondements de la distinction entre interprétations causale et finale du constituant Y.

4.1 Valeur causale et ancrage quantitatif

Dans la Théorie des Opérations Énonciatives, la relation causale est envisagée comme un composite entre concomitance et consécution :

L'existence de *q* entraîne le passage de *hors-p* à *p*, que cette existence de *q* soit préétablie ou nouvelle : on a bien consécution ; d'un autre côté, pas de *p* sans cause, à savoir ici, *q*, ce qui est une variété de concomitance. (Culioli, 1999a, 166).

La consécution concerne la succession des deux événements, autrement dit, leur lien existentiel. Quant à la concomitance, elle a trait à la mise en relation des propriétés des deux événements, à leur mise en relation sur le plan notionnel. On a déjà décrit les mécanismes de mise en place de la relation de concomitance avec *pour*, reste à voir comment est construite la relation de consécution.

Le lien notionnel, on l'a vu, est construit par les propriétés des termes mis en relation. C'est, d'une part, le fait que la proposition matrice (le terme X) ait des affinités avec des procès qui impliquent nécessairement une forme de motivation, et, d'autre part, le fait que ce soit la délimitation qualitative, autrement dit, les propriétés, du terme Y qui soit mise en exergue, qui conduit à la construction de la liaison causale, dont on a vu qu'elle était de l'ordre de la liaison « de motif à action » (Piaget, 1978, *op cit*). Le syntagme en *pour* introduit une sorte de justification a posteriori, parmi d'autres possibles, à l'événement dénoté par la relation prédicative, et, ce faisant, fait intervenir les propriétés du terme Y dans la construction de la délimitation qualitative de X.

Quant à la relation de consécution, qui touche cette fois à la mise en relation des délimitations quantitatives des occurrences, elle peut être de l'ordre de l'antériorité/postériorité entre la cause et l'effet, ou encore de simultanéité, toujours d'après Culioli (1999a : 166)

C'est justement une relation de type antériorité/postériorité que l'on observe en (7) à (10) entre les délimitations quantitatives de X et Y, puisque sans l'existence d'un événement correspondant à la notion dénotée par Y, X n'aurait pas lieu d'être. Et, effectivement, les termes Y dans ces énoncés renvoient à des événements non virtuels, avérés, et sont pourvus d'un ancrage existentiel, autrement dit, d'une délimitation quantitative.

En (9), les *services rendus* ont une délimitation quantitative antérieure à celle de la relation prédicative X, et en (10), ce qui est identifié comme étant une occurrence de */meurtre/* correspond bien à un événement avéré, dont l'existence n'est pas remise en question. D'ailleurs, la glose (10') *en parce qu'il a commis un meurtre* le fait apparaître clairement cet aspect.

Quant à (7) et (8), le terme Y y apparaît sous la forme d'un infinitif passé, à propos duquel Groussier et Rivière remarquent que :

« Le participe passé dans un infinitif dit passé exprime le fait que la 2^{ème} borne du procès exprimé à l'infinitif est à considérer comme franchie ce qui peut revenir à considérer l'occurrence comme passée au sens de 'antérieure à l'occurrence d'un autre procès' ». (Groussier, Rivière, 1996 :141)

On observe donc deux phénomènes avec la valeur causale :

- d'une part, le fait que le terme Y renvoie systématiquement à un événement avéré, y compris s'il figure dans l'énoncé sous la forme d'un terme compact, comme en (10), ce qui implique que le

terme Y possède une délimitation quantitative, et que celle-ci consiste en l'attribution d'un ancrage spatio-temporel bien précis, ou simplement en un jugement d'existence,

- et, d'autre part, l'antériorité de l'événement dénoté par Y sur celui dénoté par X. En d'autres termes, bien que cette relation n'ait pas de caractère nécessaire ou systématique, c'est parce qu'il y a existence d'une occurrence de Y que X est validé.

Par contre, dans le cas de l'interprétation finale du terme introduit par le marqueur *pour*, Y est dépourvu d'ancrage quantitatif. Il représente une virtualité, une visée au sens où la validation de la relation prédicative par le C₀ a pour but l'acquisition d'un ancrage spatio-temporel par l'occurrence Y. Autrement dit, la valeur finale de *pour* implique que l'existence de X ait pour but d'entraîner la venue à l'existence de Y.

Ce dernier point est en effet clairement illustré par la comparaison des énoncés (27) et (28), dans lesquels le syntagme en *pour* constitue une subordonnée de consécution, aux énoncés (20) à (25), dans lesquels le syntagme en *pour* s'interprète comme un circonstant de but. En (27) et (28), les événements dénotés par *constituer un petit groupe fermé* et *m'apercevoir sans cesse que je décris mes origines plutôt que celles de mon pays* sont avérés, ils possèdent un ancrage spatio-temporel, autrement dit, une délimitation quantitative, qui bloque l'interprétation finale.

Je proposerai de représenter la mise en relation par *pour* des délimitations quantitatives de X et de Y de la façon suivante :

Qnt (Y) \supseteq Qnt (X)

qui se lit comme suit : les délimitations quantitatives de Y servent de repère aux délimitations quantitatives de X.

C'est très clairement ce qui se passe dans le cas de la relation causale, puisque l'existence de Y est à l'origine de celle de X. Quant à la relation finale, c'est la perspective de la stabilisation de l'ancrage existentiel de Y qui entraîne la venue à l'existence de X. La représentation proposée peut être raffinée comme suit :

- pour la cause, on a bien **Qnt (Y) \supseteq Qnt (X)**
- pour la finalité, on a **{Qnt (Y)} \supseteq Qnt (X)**, dans laquelle les accolades symbolisent le fait que les délimitations quantitatives du terme Y ne sont pas stabilisées.

C'est donc bien sur le plan de la mise en relation des délimitations quantitatives que les interprétations causale et finale du marqueur se distinguent, et en particulier, sur le fait que le terme Y possède un ancrage quantitatif lorsqu'il constitue la cause de X, et qu'il n'en possède pas lorsqu'il constitue la cause de Y.

4.2 L'ambiguïté cause/finalité

Il n'est donc pas surprenant que l'ambiguïté entre interprétation causale et interprétation finale ne porte que sur des énoncés dans lesquels le terme Y est un nom, puisque lorsqu'il est instancié par une proposition subordonnée, la sélection entre l'infinitif présent et l'infinitif passé permet d'emblée de savoir à quel type de relation on a affaire. Ainsi, si on compare (30) et (31), fabriqués pour les besoins de l'exposé, cela est flagrant :

30. *Je suis ici **pour tuer ma femme.***

31. *Je suis ici **pour avoir tué ma femme.***

Alors qu'en (30), il est possible de remplacer *je suis ici* par *je suis venu*, la même substitution en (31) aboutit à l'ininterprétabilité de l'énoncé :

30'. *Je suis venu pour tuer ma femme.*

31'. * *Je suis venu pour avoir tué ma femme.*

La lecture agentive de *je suis venu* n'est pas compatible avec la forme infinitive passée en (31'). L'événement dénoté par la relation prédicative <*je-tuer ma femme*> est déjà avéré, et n'est, par conséquent, pas à même de constituer un visé.

Si maintenant, on tente de remplacer *je suis ici* par *on m'a conduit ici*, on s'aperçoit que les deux énoncés acceptent la substitution, la différence entre (30) et (30'') étant alors que l'identification du C₀ de la proposition infinitive est malaisée :

30''. *On m'a conduit ici pour tuer ma femme.*

31''. *On m'a conduit ici pour avoir tué ma femme.*

En (31''), par contre, il n'y a pas d'ambiguïté : le C₀ de l'occurrence de la notion de procès /tuer/ est bien coréférentiel avec le pronom *me*.

Si on en revient à l'ambiguïté relevée plus haut à propos de l'énoncé (5), et illustrée par les interprétations (5') et (5''), (que nous rappelons ici par commodité), on voit que les phénomènes observés ici et l'analyse que nous proposons permettent d'en rendre compte :

5. *Froide et calculatrice, elle semble avoir épousé Marcel pour l'argent.*

5'. *Froide et calculatrice, elle semble avoir épousé Marcel parce qu'il a de l'argent.*

5''. *Froide et calculatrice, elle semble avoir épousé Marcel afin d'obtenir de l'argent, c'est tout.*

On peut constater d'emblée que dans les deux cas, l'argent constitue le motif justifiant la validation de la relation prédicative.

Dans l'interprétation illustrée par (5'), il apparaît que *l'argent* dont il est question est nécessairement celui de *Marcel*, et la proposition subordonnée de cause est sémantiquement équivalente à *parce qu'il est riche*. Autrement dit, *l'argent* est repéré par rapport à *Marcel*, il s'agit d'une occurrence bien particulière d' /argent/, *l'argent que Marcel possède*.

Dans l'interprétation illustrée par (5''), *l'argent* renvoie, soit à une occurrence non spécifique de la notion /argent/, et la validation de la relation prédicative est alors perçue comme un moyen d'atteindre la visée, c'est-à-dire de faire venir à l'existence une certaine quantité d' /argent/, soit *l'argent* renvoie à une occurrence spécifique, et dans ce cas, on vise un changement de délimitation quantitative de cette occurrence qui se traduirait par un changement de possesseur.

En d'autres termes, dans un cas, *l'argent* a une délimitation quantitative stabilisée et désigne une certaine quantité d' /argent/, repérée par rapport à *Marcel*. A l'inverse, dans le second cas, la délimitation quantitative de *l'argent* est instable, soit parce qu'il n'y a pas encore à proprement parlé d'occurrence d'argent, soit parce que l'on vise la déstabilisation de l'occurrence qui perdrait alors sa délimitation quantitative initiale pour en acquérir une autre.

Ainsi, si (32) ne peut recevoir qu'une interprétation causale, (32') ne peut par contre se satisfaire que d'une interprétation finale, à moins que bien ne désigne les possessions du référent de *son* :

32. *Il l'a épousée pour sa beauté.*

33'. *Il l'a épousée pour son bien.*

En (32) et (32'), les termes *beauté* et *bien* sont tous les deux déterminés par un possessif, mais là où en (32), la propriété désignée par *beauté* a un ancrage quantitatif en ce qu'elle est effectivement incarnée dans le référent de *sa*, ce n'est pas le cas en (32'), dans lequel *son bien* reste une virtualité.

Sans surprise, ce sont donc les propriétés des termes entrant en relation, et plus particulièrement, le fait que le terme Y possède un ancrage existentiel, ou non qui, entraîne les cas d'ambiguïté, qui sont par

ailleurs limités à des contextes restreints. Le fonctionnement de *pour* s'il participe de l'élaboration d'effets de sens différents dans ces énoncés, ne varie pas pour autant.

5 Conclusion

Il faudrait encore préciser la nature de la mise en relation des occurrences X et Y, autrement dit, le type d'opérations de repérage que *pour* construit entre les délimitations quantitatives et qualitatives de ces termes, une entreprise qui suppose l'examen de l'ensemble des effets de sens associés à *pour*.

Ceci étant, nous pensons avoir, dans cet article, posé les jalons permettant d'entreprendre une telle étude en prenant pour hypothèse de départ la représentation que nous avons défendue ici, à savoir que *pour* opèrerait une mise en relation entre les délimitations des occurrences de sorte que X soit le terme repéré et Y le terme repère, que le repère soit premier dans la relation, en ce sens qu'il est particulièrement saillant, et qu'il constitue une visée.

Dans ces pages, par l'observation des interprétations causale et finale associées au marqueur, nous avons mis en lumière le fait que ce sont les propriétés des termes en présence, et notamment, celles du terme Y qui portent la responsabilité de ce que l'on pourrait interpréter comme une inversion de polarité de la relation. On a en effet constaté que s'il n'y a aucune différence quant à la construction des deux types d'interprétation sur le plan de la mise en relation des délimitations qualitatives des occurrences, il y en a une sur le plan de la mise en relation des délimitations quantitatives de X et de Y. Elle n'est pas le fait d'un changement de fonctionnement du marqueur, mais de l'absence ou présence de délimitation quantitative de l'occurrence Y.

Cette analyse a permis de rendre compte de l'ambiguïté de l'énoncé (5) tout en respectant le principe posé au départ de non-polysémie du marqueur. Les différences d'interprétation qui lui sont en effet associées ont pu dans chaque cas se voir expliquées par les propriétés syntaxiques et sémantiques des contextes dans lesquels il intervient.

Bibliographie

- Bouscaren J., Chuquet H., Chuquet J., Gilbert E., version anglaise Flintham R. (2005) *Glossaire français-anglais de terminologie linguistique : Théorie des opérations énonciatives : définitions, terminologie, explications*, en ligne http://www.sil.org/linguistics/glossary_fe/defs/TOEFr.pdf
- Cadiot P. (1987) Placements et déplacements de la référence: étude descriptive des sens de "pour" et questions apparentées, Thèse de Doctorat.
- Cadiot P., (1991) *De la grammaire à la cognition : la préposition « pour »*, Paris : Editions du Centre National de la Recherche Scientifique.
- Cadiot P. (2007) Le morphème *pour* : polycatégorialité et unification sémantique », *Cahiers de lexicologie*, 90, 1, 75-91
- Culioli A. (1990) *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations, Tome 1*, Gap : Ophrys.
- Culioli A. (1999a) *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage, Tome 2*, Gap: Ophrys.
- Culioli A. (1999b) *Pour une linguistique de l'énonciation, Domaine notionnel, Tome 3*, Gap, Ophrys.
- Gilbert E. (1999) De quelques emplois de *for*, in Deschamps A. et Guillemin-Flescher, J. (éd.), *Les opérations de détermination, Quantification / Qualification*, Gap : Ophrys, 103-119.
- Gilbert E. (2004) Ebauche d'une formalisation des prépositions *in, on et at*, *Cycnos 21 n° 1*, 93-111.
- Gross G., Prandi M. (2004) *La finalité- Fondements conceptuels et genèse linguistique*, Bruxelles : De Boeck : Duculot, Champs Linguistiques.
- Groussier, M.L. & Riviere, C. (1996) *Les mots de la linguistique. Lexique de linguistique énonciative*, Paris : Ophrys.

Homma Y. (2006) Trois réflexions sur l'analyse de l'identité d'une préposition : le cas de dans, *Modèles Linguistiques*, n°27, 2, p. 25-36.

Homma Y. (2009) *L'identité des prépositions dans leur variation : approche énonciative de 'en', 'dans', 'pour' et 'par'*, Thèse de Doctorat soutenue le 8 décembre 2009.

Leeman D. (1998), *Les circonstants en question*, Lavoisier.

Piaget J. (1978) *Le jugement et le raisonnement chez l'enfant*, Delachaux et Niestlé.

Trésor de la Langue Française informatisé

¹ On peut d'ailleurs noter qu'historiquement, *pour* a des affinités avec l'expression de la cause, comme le signale le TLF. Pour ce que entraine en effet en concurrence avec *parce que* jusqu'au milieu XVIIème siècle.

² Développé dans l' *Ethique à Nicomaque*, puis dans l' *Organon* : seconds analytiques, principe repris par Cicéron dans *De finibus bonorum et malorum*.

³ La situation d'énonciation Sit₀ correspond au « REPÈRE ORIGINE ABSOLU, noté Sit₀ et muni de deux COORDONNÉES, S₀ pour le sujet ENONCIATEUR (paramètre subjectif) et T₀ pour le moment-lieu d'énonciation (paramètre spatio-temporel). » (Bouscaren et ali 2005)

⁴ Dans un article consacré à quelques prépositions de l'anglais moderne.

⁵ *Je suis ici pour mon argent comme tout le monde.* (Balzac)

⁶ Les exemples proposés dans cet article sont tous attestés. Ils proviennent de sites internet (www.lemonde.fr pour beaucoup d'entre eux), ou de romans contemporains (XXème ou XXIème siècle).

⁷ « Le « parce que » causal une **liaison de cause à effet** entre deux phénomènes ou deux événements. Dans la phrase que nous donnons à l'enfant : « Ce monsieur est tombé de sa bicyclette parce que... », le « parce que » appelle une liaison causale, puisqu'il s'agit de relier un événement (une chute) à un autre événement (par exemple, « quelqu'un lui a barré le passage »), et non une idée à une idée.

Au contraire, le « parce que » logique marque une **liaison** non plus de cause à effet, mais d' « implication », **de raison à conséquence** : le « parce que » relie dans ce cas non plus deux faits d'observations, mais deux idées ou deux jugements. Par exemple, « la moitié de 9 n'est pas 4, parce 4 et 4 font 8. » (Piaget, 1978 : 15-16)

⁸ Nous soulignons.

⁹ A ne pas confondre avec *for* dans son emploi de conjonction, qui met en relation deux prépositions à temps finis, alors que la préposition met en relation une proposition et un syntagme nominal ou une proposition à temps fini.

¹⁰ Nous soulignons.

¹¹ L'emploi de l'infinitif passé exclu la lecture finale, à l'exception des cas dans lesquels un circonstant de temps construit une relation d'antériorité : *Et surtout débrouillez-vous pour avoir fini avant l'arrivée des visiteurs.* Dans ce cas, *l'arrivée des visiteurs* constitue un repère futur, et donc virtuel, par rapport auquel on envisage l'occurrence de la notion de procès */finir/*.